

## **FORCE OUVRIERE EXIGE UNE RESTAURATION SOCIALE COLLECTIVE POUR TOUS LES AGENTS**

Depuis plusieurs années, FORCE OUVRIERE revendique une véritable politique d'action sociale pour les territoires d'outre-mer, sous-administrés de façon chronique dans ce domaine.

Contrairement à nos collègues métropolitains et des départements d'outre mer, nous n'avons pas accès à la restauration collective et en l'absence de prestataire, nous ne pouvons pas non plus bénéficier des titres-restaurant.

Après le refus de la mise en place d'une indemnité repas spécifique, FO a demandé début 2010 la mise en œuvre de conventionnement avec des restaurateurs ou avec des services de traiteurs.

**A ce jour, la réponse, non écrite, de l'administration est toujours la même, NON.**

Les agents en ont assez d'être les laissés pour compte. Face à ce mépris de plus en plus insupportable, la Fédération des Finances FORCE OUVRIERE regroupant les agents des ministères de Bercy exerçant en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française et à Wallis et Futuna vous invite à signer massivement une pétition afin :

- d'exiger la mise en place immédiate de conventionnement avec des restaurateurs privés ou avec des services de traiteurs en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française et à Wallis et Futuna.
- d'exiger la création d'un emploi de délégué social lorsque l'effectif des agents dans ces territoires est comparable à celui d'un département métropolitain.
- d'exiger la mise en place d'un groupe de travail, composé des représentants d'organisations syndicales représentatives dans ces territoires et des représentants de l'administration centrale, destiné à étendre le champ de l'action sociale dans ces territoires d'outre-mer.

**Au nom du principe d'équité et de la continuité territoriale, l'Etat se doit d'assurer sa responsabilité en matière d'action sociale envers tous ses agents affectés Outre mer, et pas seulement dans les départements.**

**La surdité de nos ministres conduira inévitablement à une dégradation du climat social dans ces territoires, et ne pourra rester sans suite.**



VOS DROITS  
SONT NOTRE  
SEULE LOI

46, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS  
[fo.finance.s@wanadoo.fr](mailto:fo.finance.s@wanadoo.fr)

☎ 01.42.46.75.20 ☎ 01.47.70.23.92



**VOS DROITS, NOS PRIORITÉS**